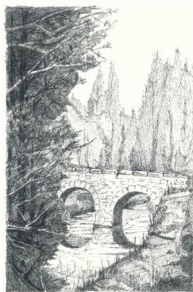


## MAIRIE D'ÉMANCÉ



-----  
**PROCES VERBAL DE RÉUNION  
 DU CONSEIL MUNICIPAL  
 SÉANCE DU 30 JUIN 2018**  
 -----

L'an deux mil dix-huit, le trente juin à neuf heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la commune d'ÉMANCÉ, dûment convoqué le 25 juin 2018, s'est réuni en session ordinaire dans la salle du Conseil de la Mairie, sous la présidence de Madame Christine DAVID, Maire.  
 Convocation affichée le : 25 juin 2018

Présents : Mmes DAVID, DUPRAT, CLECH-VERDIER, M. FONTAINE, Adjoints, Mmes BRIOLANT, GUILLEMIN-CHHENG, M. DEFFRENNE, DELAUNAY

Absents excusés : /

Absent : M. BARATA, CABUT, GINDRE

Procurations : /

Présents : 8	Absents : 3	Absents ayant donné procuration : 0	Votants : 8
--------------	-------------	-------------------------------------	-------------

M. FONTAINE et DEFFRENNE ont été élus secrétaires.

<b>ORDRE DU JOUR</b>
----------------------

- I. Décision modificative n°1 pour l'achat d'un véhicule
- II. Mise en place d'un service public de location longue durée de vélos à assistance électrique sur le territoire de Rambouillet Territoires
- III. Commissions et Syndicats
- IV. Courriers divers

-----  
Approbation du procès-verbal de la séance de Conseil Municipal du 25 mai 2018

Aucune observation n'est formulée.

Le procès-verbal du Conseil Municipal du 25 mai 2018 est adopté à l'unanimité des membres présents.

-----

<b>I- DCM 152018 – Décision modificative n°1</b>
--

Madame le Maire informe qu'il faut changer le véhicule communal car il est trop vétuste et que le montant des réparations nécessaires à sa remise en état est trop élevé. Il est donc proposé au Conseil d'acheter un nouveau véhicule.

Elle explique que pour ce faire, il faut voter une décision modificative afin que la commune puisse procéder à l'achat.

Pour ouvrir l'article 2182-Matériel de transport avec un montant budgété de 22 000 €, il faut procéder en 2 étapes.

1) les deux sections (fonctionnement et investissement) restent en équilibre grâce à l'opération d'ordre du virement de section à section, du chapitre D023 du fonctionnement (augmentation des dépenses) vers le chapitre R021 en investissement (augmentation des recettes), pour un montant de 13 400 €.

2) L'achat du matériel de transport fait augmenter les dépenses d'investissement de 22 000 €.

Pour que les dépenses et les recettes soient toujours en équilibre, il faut diminuer les dépenses imprévues de fonctionnement (D022) de 13 400 € et les dépenses imprévues d'investissement (D020) de 8600 €.

Le montant de la dépense est financé à la fois par une augmentation des recettes (chapitre R021) et la diminution d'une dépense (D020).

<b>FONCTIONNEMENT</b>			
DEPENSES			
D022		Dépenses imprévues fonctionnement	- 13 400
DEPENSES			
D023		Virement section investissement	+ 13 400

<b>INVESTISSEMENT</b>			
DEPENSES			
Chapitre 21	2182	Matériel de transports	+ 22 000
D020		Dépenses imprévues d'investissement	- 8 600
DEPENSES			
R021		Virement section fonctionnement	+ 13 400

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité**

**D'ADOPTER** la décision modificative n°1 au budget de la Commune de l'exercice 2018 telle que décrit ci-dessus.

## **II- DCM 162018 – Mise en place d'un service public de location longue durée de vélos à assistance électriques sur le territoire de Rambouillet Territoires**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que par courrier en date du 17 mai 2018, Ile de France Mobilités a informé la commune d'Émancé du lancement d'un service public de location longue durée de vélos à assistance électrique en Ile de France pour septembre 2019 au plus tard.

L'objectif de ce projet est de permettre aux citoyens de bénéficier d'une solution de mobilité supplémentaire dans une logique de développement durable et de protection de la santé publique.

Ce service n'entraînera aucun frais à la charge de la commune, les coûts du service étant partagés par le futur exploitant, les usagers et Ile de France Mobilité.

Une procédure de mise en concurrence est actuellement en cours afin de désigner un futur exploitant.

En vertu de l'article L.1241-1 du Code des Transports Ile de France Mobilité doit obtenir l'accord de la commune afin de mettre en service en place.

Toutefois cet accord ne signifie pas qu'un service sera déployé sur le territoire. Il ouvre juste cette possibilité. Il est donc demandé au Conseil de bien vouloir délibérer.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à la majorité (6 voix pour, 1 abstention : M. DEFFRENNE, 1 contre : Mme DUPRAT)**

- **DE DONNER SON ACCORD** pour la mise en place d'un service public de location longue durée de vélos à assistance électrique sur le territoire de Rambouillet Territoires ;
- **D'AUTORISER** Madame le Maire à prendre toutes décisions utiles à l'exécution de la présente délibération et à signer tous les actes et documents relatifs à cette fin.

## **III – Commissions et Syndicats**

*Les notes de synthèse et compte-rendus sont disponibles en Mairie*

### **SIARE**

Madame DUPRAT informe le Conseil Municipal qu'elle a assisté le jeudi 28 juin 2018 au Conseil syndical.

### **Rambouillet Territoires**

Conseil communautaire le 04 juin 2018 à La Celle Les Bordes.

Rapport de présentation du compte administratif 2017.

**Commission Urbanisme**

Monsieur FONTAINE donne connaissance des différentes Déclarations préalables déposés en Mairie depuis la dernière réunion de conseil.

	<b>Registre des dossiers</b> Evènement concerné < Dépôt du dossier >	du 02/05/2018 au 02/07/2018
---	---	-----------------------------

RESULTATS DE LA RECHERCHE							
Référence du Dossier	Dépôt Notification	Dénomination du Demandeur	Nature et Adresse des Travaux Parcelle(s) visée(s)	Surface Superficie Logements		Décision	D.O.C. D.A.A.C.T.
DP 78 209 18 C0013	25/06/2018	Mme FAUCON Delphine 7 RUE D'EPERNON 78125 EMANCE	Travaux sur construction existante 7 RUE D EPERNON 78125 ÉMANCÉ D0462 / D0812				
DP 78 209 18 C0012	14/06/2018	M AISSANI KAMEL 7 RUE DE SAUVAGE SAUVAGE 78125 EMANCE	Travaux sur construction existante 7 RUE DE SAUVAGE 78125 ÉMANCÉ C0654				
DP 78 209 18 C0011	26/05/2018	M AYADI MARC 1 PASSAGE DE LA FORGE 78125 EMANCE	Travaux sur construction existante, réflexion toiture + pose fenêtre de toit 8 RUE DU VILLAGE 78125 ÉMANCÉ C0593			15/06/2018 4 Octroi	

3 dossiers listés

**IV – Divers**

- Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'elle a déposé plainte à la gendarmerie suite aux dégradations qui ont été commises sur l'espace paysager durant le premier week-end du mois de juin 2018. Trois arbres ont de nouveau été coupés.
- Philippe DEFFRENNE revient sur la décision de démission de la Commission Environnement Voirie et reprend son poste de vice-Président,
- Madame le Maire informe le Conseil de la démission de Madame Annick DEMARET de son poste de Conseillère Municipale,
- Madame le Maire informe le Conseil d'un courrier de Monsieur Jacques PORCHER, reçu en Mairie, lui signalant son refus de voir l'installation d'un compteur Linky chez lui.
- Elle informe le Conseil Municipal que des panneaux de signalisation vont être installés sur la départementale afin d'indiquer La Cour du Château

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10 heures 00.**

## Délibérations de la séance du 30 juin 2018

<i>DCM152018</i>	<b>Décision Modificative n°1</b>
<i>DCM142018</i>	<b>Mise en place d'un service public de location longue durée de vélos à assistance électriques sur le territoire de Rambouillet Territoires</b>

## Signature des membres présents à la séance

<i>Mme Christine DAVID, Maire</i>	<i>M. Philippe DEFFRENNE</i>
<i>Mme Michèle DUPRAT,</i>	<i>Mme Isabelle GUILLEMIN- CHHENG</i>
<i>Mme Florence CLECH-VERDIER</i>	<i>M. Alexandre GINDRE            Absent</i>
<i>M. Robert FONTAINE</i>	<i>M. Michel DELAUNAY</i>
<i>M. Olivier CABUT            Absent</i>	<i>Mme Stéphanie BRIOLANT</i>
<i>M. Gabriel BARATA            Absent</i>	